



Le cadre de financement du FMI pour les pays à faible revenu (PFR) :

Réformes de juillet 2021

JANVIER 2022

Plan de la présentation

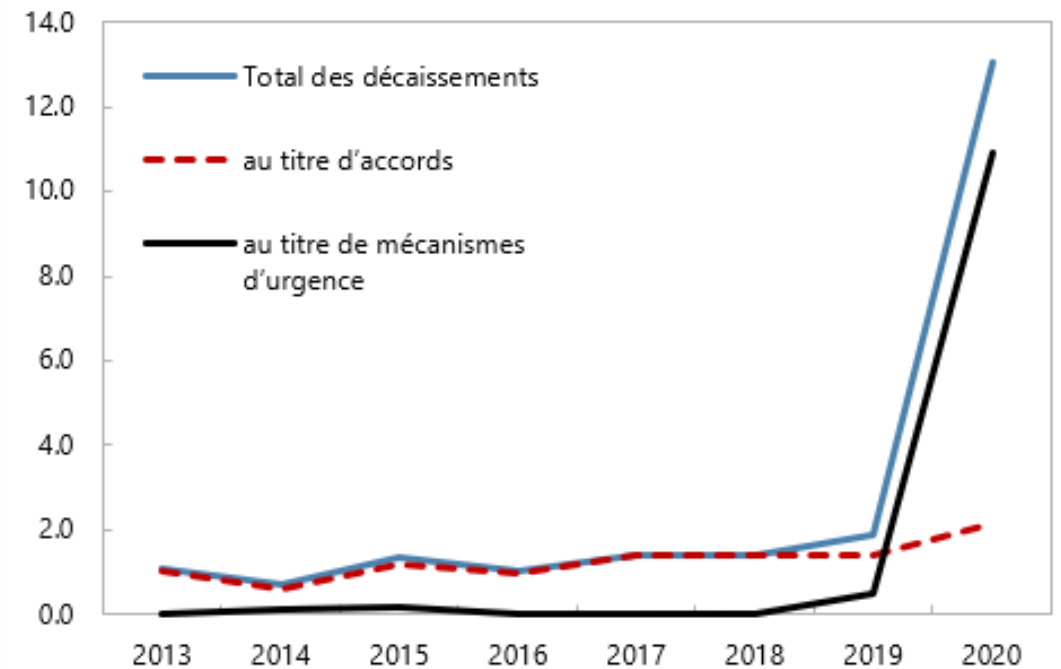
- 1. Les financements du FMI aux pays à faible revenu :
Pourquoi des réformes étaient-elles nécessaires?
- 2. Les réformes de juillet 2021

1. Les financements du FMI aux pays à faible revenu : pourquoi des réformes étaient- elles nécessaires?

Le FMI a rapidement déployé un soutien financier important aux PFR pendant la pandémie

- Le Fonds a décaissé **\$13,2 mds** au bénéfice des PFR en 2020 (six fois plus que pendant la décennie précédente), quasi-exclusivement à travers des prêts d'urgence.
- Ces décaissements ont été rendus possibles grâce au doublement des limites d'emprunt annuelles pour les **prêts d'urgence** début 2020 et par une simplification des procédures permettant un soutien rapide à grande échelle.
- Le Fonds a également contribué à **alléger la dette**, notamment grâce au fonds d'assistance et de riposte aux catastrophes (**CCRT** en anglais) qui a bénéficié à 31 pays, et à l'appui apporté à l'initiative de suspension du service de la dette (**DSSI** en anglais) et, désormais, au **Cadre commun du G20 pour les traitements de dette**.

Financements décaissés aux PFR 2017–20
(en milliards de dollars)

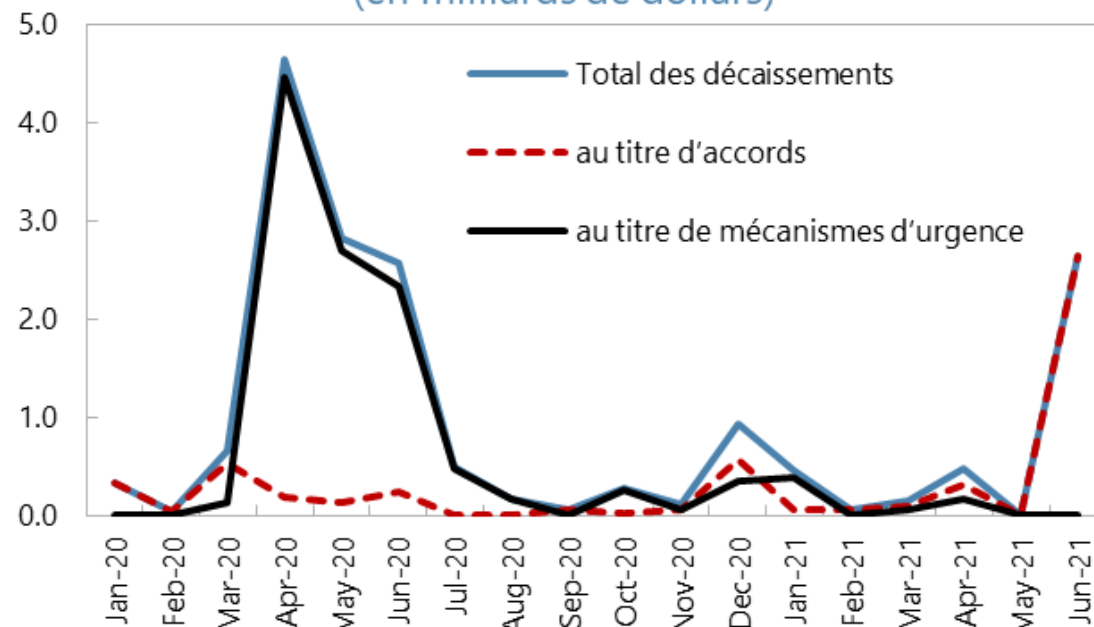


Note : PFR, pays à faible revenu. Taux de change au 23 décembre 2021 (1 DTS = 1,39959 dollar)

Les financements du FMI évoluent désormais vers des programmes pluriannuels de soutien aux réformes

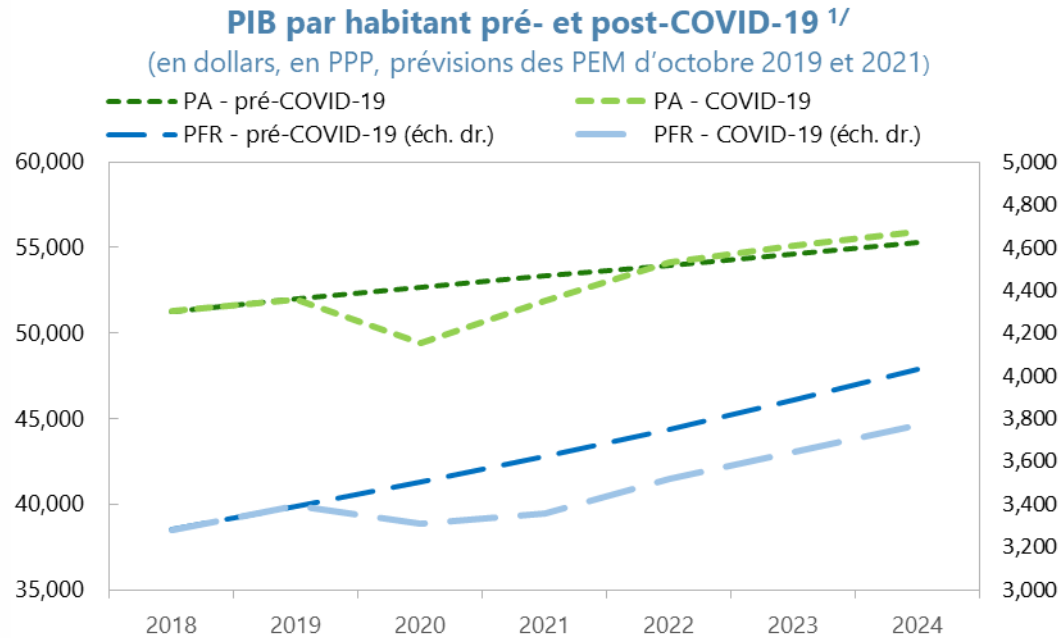
- **Phase I** : augmentation rapide des prêts sur mars-juillet 2020 ; \$11,3 mds décaissés, dont 90 % sous forme de financements d'urgence
- **Phase II** : ralentissement des prêts sur août-décembre 2020 ; \$1,5 mds décaissés répartis entre financements d'urgence et programmes de réforme économique pluriannuels
- **Phase III** : reprise des prêts sur janvier-août 2021 ; \$4,2 mds décaissés, dont 87 % pour des programmes de réforme économique pluriannuels

Financements du FMI aux PFR
janvier 2020–décembre 2021
(en milliards de dollars)

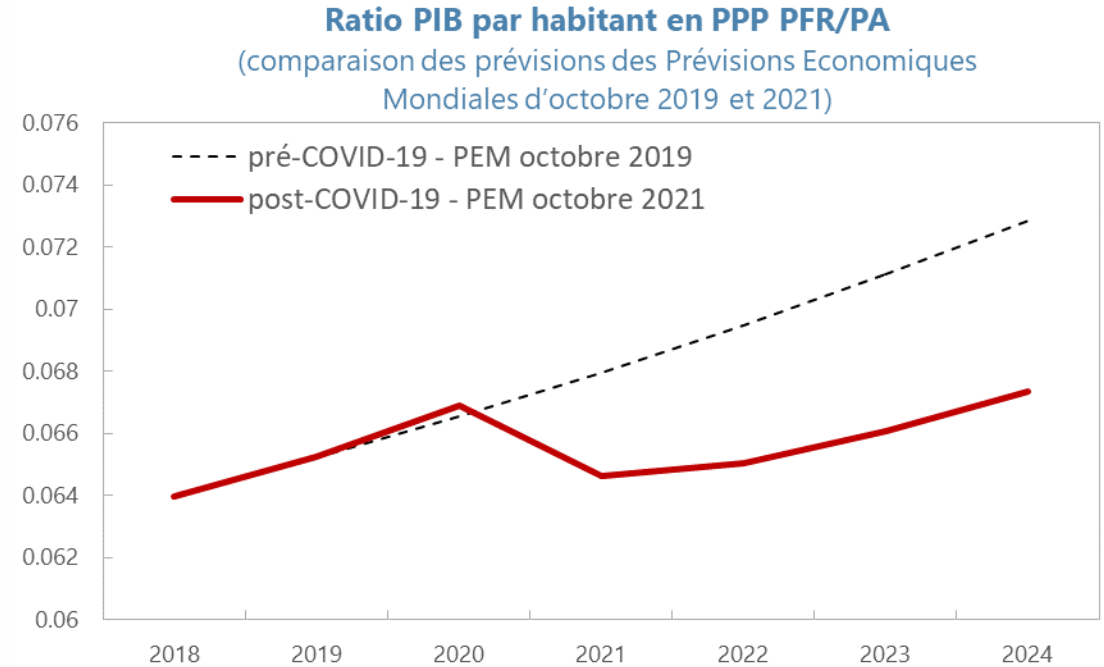


Note : PFR, pays à faible revenu. Taux de change au 23 décembre 2021 (1 DTS = 1,39959 dollar).

Les effets persistants de la pandémie devraient entraîner une augmentation durable des demandes de soutien du FMI



^{1/} PIB total en PPP pour le groupe divisé par la population totale du groupe. Séries pré-COVID-19 créées en utilisant les taux de croissance projetés pré-COVID-19 (octobre 2019) et réalisés (octobre 2021) pour 2018 et 2019. Note : PA, pays avancés; PFR, pays à faible revenu. Le groupe des PFR est composé des pays admissibles au fonds fiduciaire RPC.

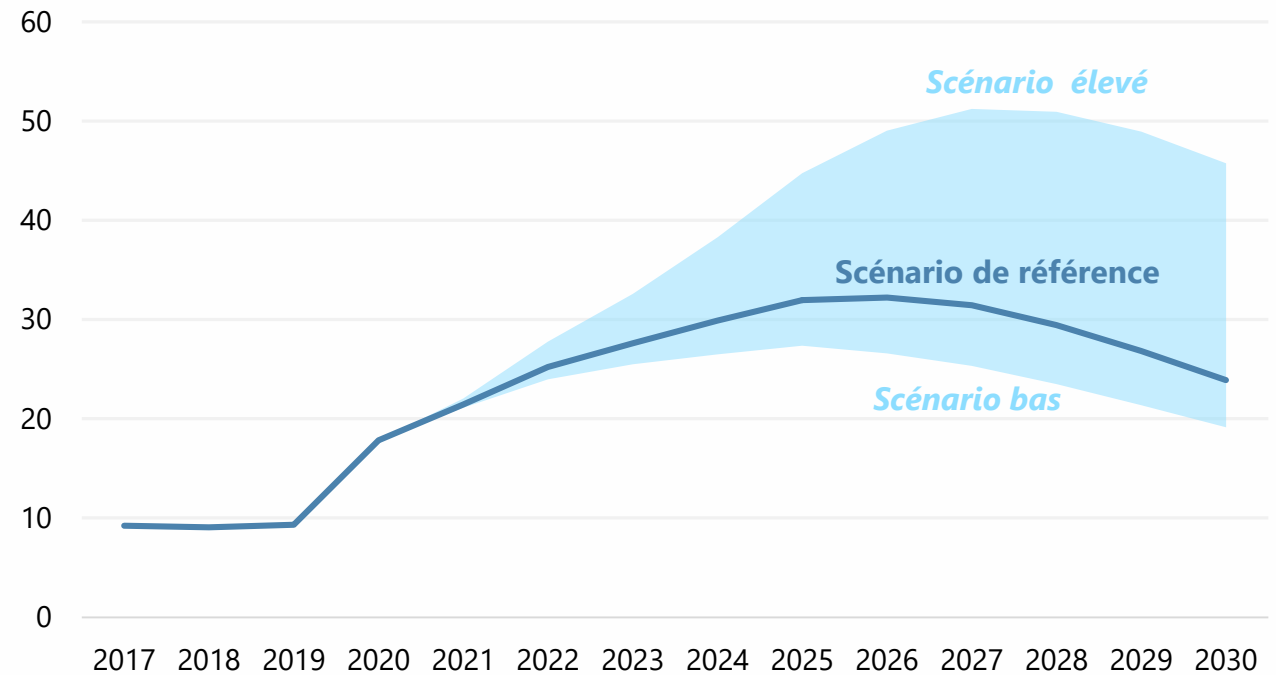


- Le PIB par habitant des pays à faible revenu devrait rester en-deçà des prévisions pré-COVID ; tandis que les pays avancés devraient dépasser les prévisions pré-pandémie dès 2022.
- La convergence des revenus s'est inversée pendant la pandémie.
- La convergence devrait reprendre en 2022, mais plus lentement qu'avant la pandémie.

Les projections de demande de financements concessionnels du Fonds font apparaître des niveaux élevés

- D'après les prévisions des services du FMI, la demande à moyen terme de financements concessionnels du FMI par les PFR devrait plus que quadrupler par rapport à sa moyenne historique.

Demande de financements concessionnels du Fonds
(encours de prêts du fonds fiduciaire RPC en milliards de dollars)



Source : estimations des services du FMI
Hypothèses : prêts annuels de 2,4 milliards de dollars à partir de 2025 dans les scénarios bas et de référence, et de 4,3 milliards de dollars dans le scénario élevé.

Si les limites d'emprunt n'avaient pas été augmentées, la capacité des PFR de recourir aux facilités concessionnelles aurait été très contrainte

- Les prêts accordés au titre des facilités concessionnelles du FMI font l'objet de limites, fonction des quotes-parts de chaque pays à faible revenu.
- **L'importance des financements d'urgence accordés aux pays à faible revenu pendant la pandémie avait considérablement réduit leurs marges d'emprunt résiduelles (en l'absence de réformes pour relever les limites d'accès).**

Encours de crédit au titre du fonds fiduciaire RPC en % de la quote-part* (au 30 juin 2021)	
Pays	% quote-part
Tchad	295 %
Madagascar	241 %
Mali	223 %
Burkina Faso	213 %
Malawi	211 %
Niger	208 %
République centrafricaine	192 %
Mauritanie	189 %
Sierra Leone	180 %
Grenade	176 %
Rwanda	169 %
Togo	169 %
Guinée	160 %
Mozambique	158 %

*Hors pays bénéficiant d'accords simultanés

2. Les réformes de juillet 2021:

- Un soutien renforcé aux PFR**
- Une stratégie financière en deux étapes**

Un soutien renforcé aux pays à faible revenu

Un principe directeur : adapter le cadre à des besoins croissants

- Augmentation de 45 % des limites d'« accès normal » dans le cadre du FRPC (PRGT en anglais) pour les aligner sur les niveaux retenus pour le compte des ressources générales.
- Élimination du plafond absolu d'accès afin de permettre aux PFR les plus pauvres de recevoir l'intégralité de leurs financements depuis le FRPC, à taux d'intérêt zéro, y compris au-delà de la limite d'« accès normal ».
- Simplification des règles pour déterminer, pour les PFR les plus riches, ceux qui doivent emprunter via un mix de ressources du FRPC et du compte des ressources générales (les pays « blenders » en anglais).

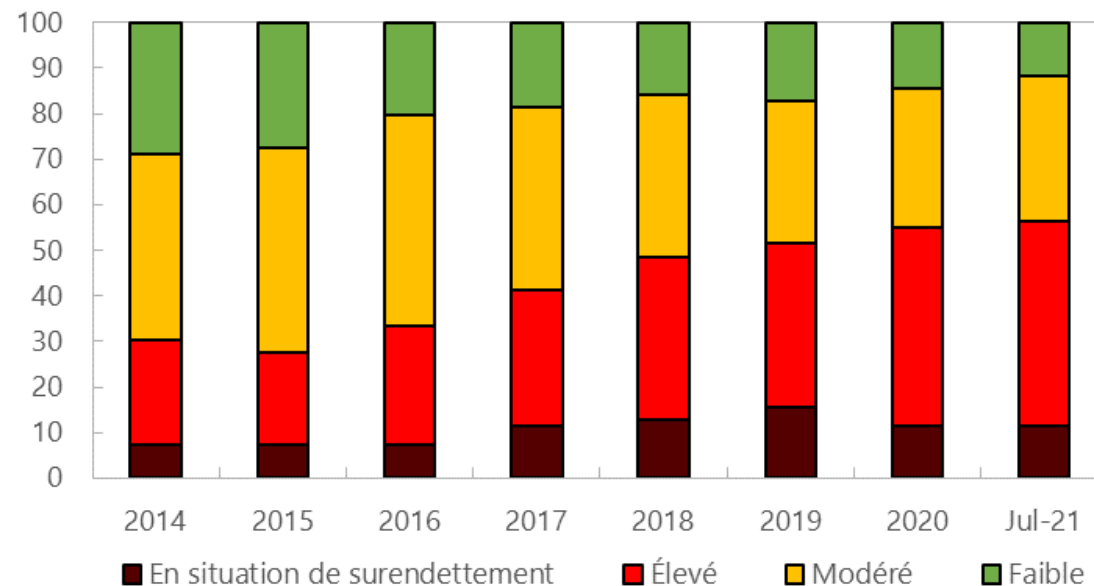
Résumé des nouvelles normes et limites d'accès

Limites d'accès (% de la quote-part)	Cadre pré-pandémie	Réformes 2021
Limites cumulées		
Toutes facilités FRPC – accès normal	300	435
Toutes facilités FRPC – accès exceptionnel	400	Aucun plafond
Limites d'accès annuel		
Toutes facilités FRPC – accès normal	100	145
Toutes facilités FRPC – accès exceptionnel	133	Aucun plafond
Normes		
FEC 3 ans – accès élevé	120	145
FEC 3 ans – accès faible	75	145
FCC 18 mois – accès élevé	120	145
FCC 18 mois – accès faible	75	145
Seuils de déclenchement de procédures de sauvegarde en cas de demande d'accès élevé		
Seuil fondé sur les flux	>180 sur une période de 36 mois	> 240 sur une période de 36 mois
Seuil fondé sur l'encours	Encours total de crédit FRPC > 225 à tout instant pendant le programme	Encours total de crédit FRPC > 300 à tout instant pendant le programme

L'augmentation des limites d'accès nécessite des sauvegardes renforcées, notamment au regard de la dette des PFR

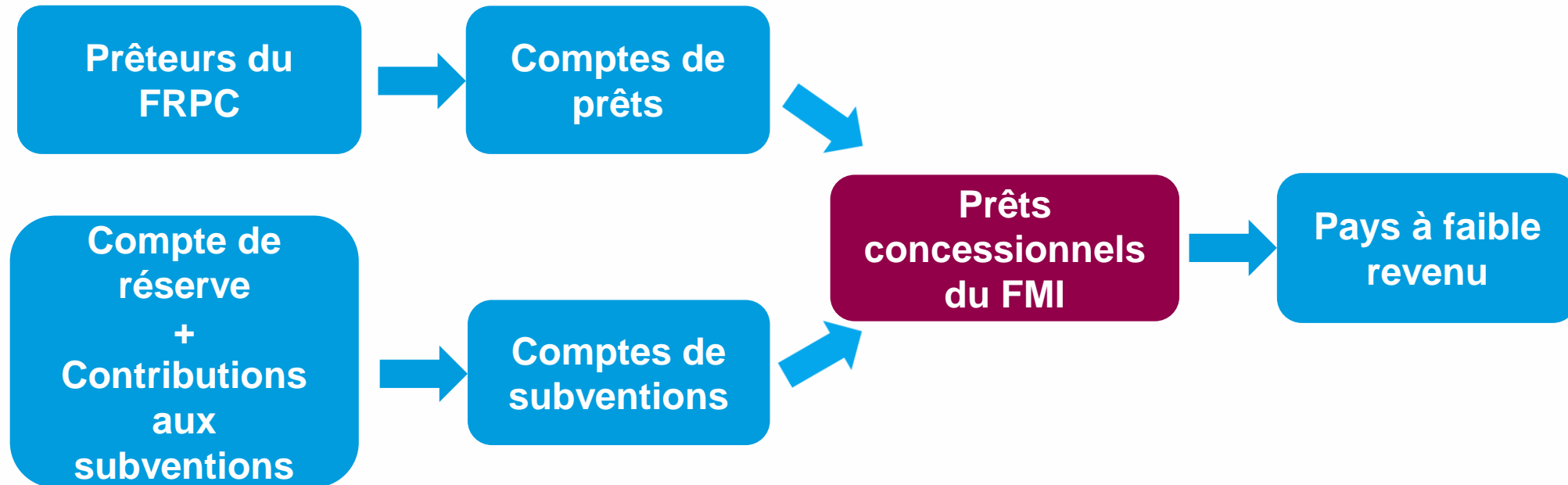
- Fin juillet 2021, **39 des 69** pays éligibles au FRPC avaient un **risque élevé ou étaient déjà en surendettement**, contre 19 fin 2015.
- **Des sauvegardes supplémentaires ont été ajoutées concernant la dette :**
 - **Analyse plus détaillée de la composition et de la dynamique de la dette**
 - Pour les pays qui ont un **risque élevé ou sont déjà surendettés**, les objectifs du programme comprendront une **diminution concrète des vulnérabilités de dette** à moyen terme.

Pays admissibles au fonds fiduciaire RPC : risque de surendettement (en pourcentage)



Source : rapports pays du FMI ; calculs des services du FMI

Les prêts concessionnels sont financés par des emprunts et des subventions



Le compte de réserve:

- sécurise les prêteurs du FRPC, et
- dans le cadre du **FRPC autofinancé**, ses revenus subventionnent les prêts aux PFR.

Une stratégie financière en deux étapes

- Le conseil d'administration du FMI a approuvé une **stratégie en deux étapes** pour les ressources du FRPC :
 - ▶ **1)** Une collecte de fonds immédiate pour financer les prêts jusqu'en 2024, tout en préservant la capacité à plus long terme
 - ▶ **2)** La détermination en 2024-25 de l'enveloppe appropriée du FRPC à plus long terme
- **L'étape 1** vise à collecter environ **\$4 mds en ressources de subventions** et environ **\$18 mds en ressources de prêts** :
 - ▶ Plusieurs options sont ouvertes pour les pays membres fournisseurs de ressources de subvention (qui sont nécessaires pour déployer des prêts à taux zéro)
 - ▶ La réaffectation volontaire de DTS peut aider.
- Les finances du fonds FRPC sont examinées chaque année, notamment pour évaluer la demande effective et la progression des collectes de fonds.

Principaux points à retenir

- **Le FMI a renforcé rapidement son soutien aux PFR** pour faire face à la pandémie.
- **La forte demande de prêts du FMI de la part des PFR va se maintenir** au cours des prochaines années.
- Les réformes de juillet 2021 reposent sur une **double stratégie** :
 - **Un soutien renforcé aux PFR pour répondre à la demande croissante**
 - **Une stratégie financière en deux étapes pour permettre ce soutien renforcé**
- Il est maintenant essentiel de **mobiliser davantage de ressources pour le fonds FRPC. Une réaffectation des DTS peut aider.**

MERCI DE VOTRE ATTENTION !